

Hébergement Temporaire *chez l'Habitant*

Être hébergeur

Une chambre inoccupée ?

Vous vivez sur le territoire du Pays de Saint Gilles Croix de Vie ?

Hébergez un jeune selon vos disponibilités, de quelques jours à plusieurs mois et percevez une indemnité de séjour.

Escalesouest facilite les démarches et gère la mise en relation avec le jeune.

***17 € LA NUIT** dans la limite **de 300 € PAR MOIS** L'HIVER

**15 €
LA NUIT**

dans la limite de

**280 €
PAR MOIS**
L'ÉTÉ*

Contactez Escalesouest

02 51 05 34 24 • ht@escalesouest.com • escalesouest.com

payssaintgilles.fr



Ne pas jeter sur la voie publique



Hébergement Temporaire chez l'Habitant

Être hébergé

Vous avez entre 15 et 30 ans ?

Vous êtes en emploi, formation, études, stage ou alternance ?

Trouvez un logement temporaire proche de votre lieu d'activité au tarif abordable et bénéficier d'un cadre familial et rassurant.

Escalesouest facilite les démarches et gère la mise en relation avec l'habitant.

***17 € LA NUIT** dans la limite **de 300 € PAR MOIS** L'HIVER

**15 €
LA NUIT**

dans la limite de

**280 €
PAR MOIS**
L'ÉTÉ*

Contactez Escalesouest

02 51 05 34 24 • ht@escalesouest.com • escalesouest.com

payssaintgilles.fr

